

Décision

La Directrice de l'Institut National des Sciences Appliquées Toulouse,

Vu l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, mentionnant le nombre de postes offerts par la voie contractuelle aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi ;

Vu l'arrêté ministériel du 31 mars 2026 publié au Journal Officiel du 04 avril 2026, autorisant au titre de l'année 2026, l'ouverture de recrutements de techniciens de recherche et formation réservé aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements ;

Décide

Article 1 : La commission de sélection du recrutement de techniciens de formation et de recherche organisée par l'Institut National des Sciences Appliquées Toulouse est composée ainsi qu'il suit :

Monsieur POUVREAU Antoine, Directeur général des services, Institut national des sciences appliquées Toulouse, président.

Monsieur BETY Frédéric, attaché d'administration de l'état, responsable des services financiers, Institut national des sciences appliquées Toulouse, membre.

Madame DEJEAN-MAZAL Isabelle, administratrice de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, référente handicap des personnels, Institut national des sciences appliquées Toulouse.

Madame REBOUL Sylvie, ingénieure d'études, coordonnatrice du pôle gestion administrative, Institut national des sciences appliquées Toulouse, suppléante.

Article 2 : La Directrice de l'Institut National des Sciences Appliquées Toulouse est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le 17 juin 2026

La Directrice de l'INSA Toulouse,



Alexandra BERTRON

